

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/09/2024 - 25456 - 2022 D 02201 - 920 911 146 - 5GOLDMEN

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 24 SEP. 2024
SOUS LE N° 25456

Comptes annuels

BILAN ACTIF

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	50 400,00		50 400,00	
Constructions	114 441,02		114 441,02	
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	10 334,80		10 334,80	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	175 175,82		175 175,82	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)				
Autres (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 645,50	1 000,00	645,50	64,55
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 645,50	1 000,00	645,50	64,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	176 821,32	1 000,00	175 821,32	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 1 000,00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acptes recus sur cdes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Ecart de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-11 724,66		-11 724,66	
SITUATION NETTE	-10 724,66	1 000,00	-11 724,66	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-10 724,66	1 000,00	-11 724,66	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	186 369,98		186 369,98	
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 176,00		1 176,00	
Dettes fiscales et sociales				
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	187 545,98		187 545,98	
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	176 821,32	1 000,00	175 821,32	

187 545,98

Annexe

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		Non produites NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains				50 400,00
CORPORELLES	Sur sol propre				117 600,00
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencs & aménagts divers				10 661,92
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
FINANCIERES	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			178 661,92
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
TOTAL GENERAL					178 661,92
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains			50 400,00	
CORPORELLES	Sur sol propre			117 600,00	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			10 661,92	
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
FINANCIERE	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		178 661,92	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL			
TOTAL GENERAL					178 661,92

ETAT DES AMORTISSEMENTS

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre		3 158,98		3 158,98
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.		327,12		327,12
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 486,10		3 486,10
TOTAL GENERAL		3 486,10		3 486,10

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

5GOLD - SC 5GOLDMEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 176,00	1 176,00		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	186 369,98	186 369,98		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	187 545,98	187 545,98		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

5GOLDMEN
Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 920 911 146 RCS CRETEIL

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024**

PREMIERE RESOLUTION

Les associés et Président, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 11 724.66 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associées et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte **de 11 724.66 euros**.

Conformément aux dispositions de *l'article 243 bis du Code général des impôts*, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été nulles.

TROISIEME RESOLUTION

Les associées et Président, déclare que les conventions réglementées sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont la liste figure en annexe au présent procès-verbal.

Les associées et Président, statue sur lesdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associées, après avoir pris connaissance de la liste des conventions réglementées annexée aux présentes, approuve le montant des rémunérations versées au Président.



5GOLDMEN
Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 920 911 146 RCS CRETEIL

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2024**

Au siège social,
à dix huit heures.

Les associées de la Société Civile susvisée s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents :

• **Monsieur SEKMEN Thomas**
Demeurant : 5 ALLEE DU PARONAMA
94230 CACHAN
propriétaire de NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF actions,
ci999 actions

• **Madame GOLDAS Agnieszka**
Demeurant : 5 ALLEE DU PARONAMA
94230 CACHAN
propriétaire d'UNE actions,
ci 1 actions

Soit ensemble -----
1 000 actions

Sur les MILLE actions formant le capital social.

Les associées étant présent ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et est déclarée ; en conséquence, régulièrement constituée.

Monsieur Thomas SEKMEN, Préside la réunion.



Le Président rappelle que les Associés se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée, sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de sa convocation.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés et Président, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte 11 724.66 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.



DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte **de 11 724.66 euros**

Conformément aux dispositions de *l'article 243 bis du Code général des impôts*, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été nulles.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés et Président, déclare que les conventions réglementées sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont la liste figure en annexe au présent procès-verbal.

Les Associés et Président, statue sur lesdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés et Président, après avoir pris connaissance de la liste des conventions réglementées annexée aux présentes, approuve le montant des rémunérations versées au Président.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures,
De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associés et Président.

Monsieur Thomas SEKMEN



5GOLDMEN
Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 920 911 146 RCS CRETEIL

**EXTRAIT RESOLUTION AFFECTATION
RESULTAT**

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte **de 11 724.66 euros**,

Conformément aux dispositions de *l'article 243 bis du Code général des impôts*, il est rappelé que les dividendes distribués ont été nuls.



5GOLDMEN
Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 77 AVENUE ARISTIDE BRIAND
94230 CACHAN
SIREN 920 911 146 RCS CRETEIL

**EXTRAIT RESOLUTION AFFECTATION
RESULTAT ADOPTEE**

**PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés et Président, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte **de 11 724.66 euros**.

Conformément aux dispositions de *l'article 243 bis du Code général des impôts*, il est rappelé que les dividendes distribués ont été nulles.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée



SC 5GOLDMEN

77 AVENUE ARISTIDE BRIAND

94230 CACHAN

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 6820B

SIRET : 92091114600016

*certifié conforme à
l'original*

EXPERTISE AUDIT ASSOCIES
64 RUE CORVISART

Tél :

*Certifié conforme
à l'original*

E-mail : expaudit2@eaa-audit.fr

75013 PARIS-13



goldmen